

Rapport public Parcoursup session 2024

CFAI-Lycée du Rempart - BTS - Production - Cybersécurité, Informatique et réseaux, EElectronique - Option A : Informatique et réseaux - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

CFAI-Lycée du Rempart - BTS - Production - Cybersécurité, Informatique et réseaux, EElectronique - Option A : Informatique et réseaux - en apprentissage (30969)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFAI-Lycée du Rempart - BTS - Production - Cybersécurité, Informatique et réseaux, EElectronique - Option A : Informatique et réseaux - en apprentissage (30969)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	421	3

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats dans les matières scientifiques	Notes de la scolarité Notes de 1ère et terminale de maths. Notes de 1ère et terminale en sciences physique-chimie. notes de 1ère et terminale de sciences industrielles.	Très important
	Résultats dans les humanités	Notes de français et appréciations des professeurs sur les bulletins de 1ère et terminale ou de la scolarité	Important
	Résultats dans les humanités	notes en LVA appréciation des professeurs en 1ère et terminale ou de la scolarité	Important
	Progression des moyennes et de la moyenne générale	moyennes générales sur l'année de terminale ou de la scolarité	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	langue française langues vivantes langages mathématiques, scientifiques et informatiques conduite de projets individuels et collectifs capacité d'organisation des apprentissages	Appréciations des professeurs sur les bulletins scolaires et sur la fiche avenir. Notes obtenues à l'EAF Appréciation du professeur principal et chef d'établissement sur la capacité de l'élève à réussir dans la formation demandée	Important
Savoir-être	Implication dans la formation	appréciations des professeurs sur les bulletins scolaires et sur la fiche avenir. Attitude face au travail Implication dans la formation Avis du professeur principal et du chef d'établissement sur la capacité à réussir sur la formation demandée	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	absences au lycée	nombre d'absences injustifiées et progression sur l'année de terminale ou dernière année de scolarité dans l'enseignement supérieur	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	motivation, connaissance de la formation, des activités professionnelles	- Lettre de motivation en cohérence avec le projet / Synthèse du parcours lors d'un entretien programmé ultérieurement.	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	engagement citoyen	champs "engagement citoyen" de la fiche avenir rubrique "activités et centres d'intérêts"	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systemes d'information et numerique (EDS)

Série STMG

- Msgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Dans le cadre des formations en apprentissage, le CFAI valide le projet professionnel des futurs apprentis par :

- Un test psychotechnique vérifiant la capacité à apprendre et les capacités techniques nécessaires à l'environnement industriel, tel que la concentration (raisons de sécurité), l'imagerie mentale (plans...), l'organisation, le langage (vérification des Dys),
- Un entretien en visio avec un consultant de profil psychologue du travail qui permettra de déterminer si le postulant connaît bien le diplôme dans lequel il s'inscrit, afin d'éviter toute erreur d'orientation et de mesurer et mettre en place des outils d'accompagnement si nécessaire pour amener l'apprenti à la réussite,
- L'étude du dossier scolaire afin de valider les pré-requis.

Cette procédure ne peut être mise en œuvre que si vous répondez aux mails que le CFAI vous adresse et de suivre les consignes transmises par ce mail (Dossier complet, délais réponses...).

Les BTS Industriels sont ouverts aux titulaires (ou futurs titulaires) de

- Baccalauréat professionnel de la filière
- Baccalauréat technologique, à dominante industrielle
- Baccalauréat général, à dominante scientifique.
- Aux titulaires de certification équivalentes, à dominante technique ou industrielle.

Pour les postulants, déjà scolarisés dans l'établissement et souhaitant aller en apprentissage au sein du même établissement, une procédure de « montée pédagogique » pourra être mise en place. La pertinence de cette procédure accélérée sera laissée à l'appréciation du CFAI et de l'équipe pédagogique de l'établissement. A titre d'information, nous validons par notre processus, 62% des projets des postulants, le reste se voit proposer une orientation plus adéquate.

Nb : la validation du projet professionnel est obligatoire. Une fois le projet validé, le candidat intégrera notre cvthèque pour mise

en relation avec les entreprises nous ayant communiqué leurs besoins d'alternance.

Il sera également accompagné par un conseiller formation dédié pour faire le point sur sa recherche en fonction de son profil (handicap, mobilité etc..).

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- En parallèle de votre demande Parcoursup, pensez à bien déposer sa candidature en ligne sur le site du CFAI Provence, partenaire du GRETA-CFA Méditerranée et du lycée Rempart-Vinci
- Favoriser une lettre de motivation ciblée sur ce BTS CIEL en Apprentissage comportant des détails sur votre projet personnel d'orientation et votre prochaine situation d'apprenti-e,
- Si réorientation, merci de motiver votre projet de réorientation en vous appuyant sur le BTS CIEL en mettant en avant ses spécificités,
- Bien lire le contenu des enseignements du BTS CIEL (Bien comprendre la différence entre un BTS CIEL et un BTS SIO),
- Être assidu aux cours,
- Les bonnes notes et appréciations des professeurs sont importantes, tant en 1er qu'en terminale, elles comptent pour beaucoup dans le classement qui est réalisé,
- Votre engagement personnel dans votre lycée est regardé par la commission,
- Travailler votre attitude face aux apprentissages le plus tôt possible, ne négliger aucune discipline

Signature :

Charles MONGRAND,

Chef d'établissement de l'établissement CFAI-Lycée
du Rempart